

VILLE DE CHIÈVRES

PRIORITE 1

Tous les villages



Version initiale

Réalisation d'aménagements et amplification de la gestion différenciée des espaces verts



Version actualisée (.. / .. / ...)

1. Description succincte du projet

Contexte : aléa climatique (inondations, canicules), minéralité des espaces publics, manque d'appropriation des espaces publics par les habitants, manque de participation du territoire aux liaisons écologiques, attractivité touristique, méconnaissance de la population en matière de jardinage

Nature du projet :

- **Réalisation d'aménagements** favorables à la biodiversité dans les noyaux villageois
 - Habitat favorable à la faune locale
 - Plantations indigènes et comestibles. Valorisation des produits (paillage, alimentation, etc.)
 - Mares, là où c'est possible et pertinent. Observatoire. Dispositifs de sécurisation, le cas échéant
 - Petit mobilier de cohésion (table de picnic, banc) et/ou installation de land art
- **Application des principes de gestion différenciée** et du zéro phyto pour l'entretien des aménagements
- **Sensibilisation** des utilisateurs du site
 - Pose de panneaux didactiques
 - Organisation de chantiers participatifs de plantation et de gestion (entretien, taille)
 - Organisation d'animations
- **Redynamisation** du jardin collectif de Chièvres
- **Communication** via les canaux de communication communaux

Public cible : biodiversité, citoyens, collectivités, milieu associatif, visiteurs externes

2. Justification du projet

- **Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé**

Besoins identifiés :

- Besoin d'enrichir et de diffuser la diversité écologique sur le territoire
- Besoin de contribuer à la diversité des paysages chiévrais
- Besoin d'amorcer une dynamique concertée et inclusive de gestion des trames vertes et bleues et du paysage
- Besoin de préserver le caractère rural du territoire, en donnant leur place à chacune de ses composantes (trame naturelle, agriculture, convivialité, paysages)

- **Caractère rural du projet**

Le caractère rural du projet procède de son intention d'améliorer le rôle du territoire dans la préservation de la biodiversité et dans la création de liaisons écologiques. Il est également issu de la volonté d'améliorer la cohabitation entre les différents usages du territoire et de contribuer à l'amélioration (par la diversification) du cadre de vie.

- **Effets directs et effets multiplicateurs attendus**

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Contribution aux objectifs régionaux et développement durable
- Amplification de la prise de conscience environnementale
- Amélioration de la biodiversité du territoire et renforcement des liaisons écologiques
- Amélioration du cadre de vie
- Amélioration de l'attractivité du territoire

- **Projets connexes du PCDR et de la Commune**

1. Végétaliser les espaces publics avec des plantes comestibles
2. Créer des synergies avec la ceinture alimentaire d'Ath
3. Proposer une alimentation de qualité pour tous
5. Créer un évènementiel de promotion des initiatives de transition
6. Mettre en œuvre les recommandations du Schéma de Développement Communal (SDC)
8. Aménager les étangs communaux de Hoves
9. Restaurer la ripisylve
10. Créer de nouveaux périmètres de protection et de reconnaissance de la trame verte

- 13. Amplifier la gestion différenciée et le zéro phyto
- 16. Restaurer et animer la Tour de Gavre et les remparts
- 17. Réhabiliter l'église de Tongre-Saint-Martin en Maison rurale
- 26. Organiser des animations mobilisatrices sur les espaces publics
- 31. Aménager un espace de convivialité au sein du quartier Bel-Ange
- 51. Créer un espace de convivialité à la halte nautique de Ladeuze

Autres projets communaux :

- **Alternatives éventuelles**

Sans objet

- **Sobriété du projet**

Étant donné sa nature pérenne et sa dimension écologique, le projet porte intrinsèquement la valeur de sobriété.

3. Lien à la stratégie du PCDR

- **Défis et objectifs principaux en lien avec la stratégie du PCDR**

1. Devenir moteur de transition

A. Par les gestes du quotidien

B. Par des démarches globales

2. Recréer un rapport à la nature apaisé, source d'intégration et de plus-value territoriale

A. Par la revégétalisation de la campagne chiévroise

B. Par la végétalisation des espaces urbanisés

3. Recréer des cœurs de village dynamiques

B. Par l'amélioration de l'offre et de l'accès aux infrastructures, aux services et aux équipements

C. Par la convivialité des espaces et des équipements publics : modulables, multimodaux et multifonctionnels

4. Encourager le développement d'un tissu économique ancré et ouvert

B. Par le développement de l'attractivité touristique

- **Liens qualitatifs et quantitatifs**

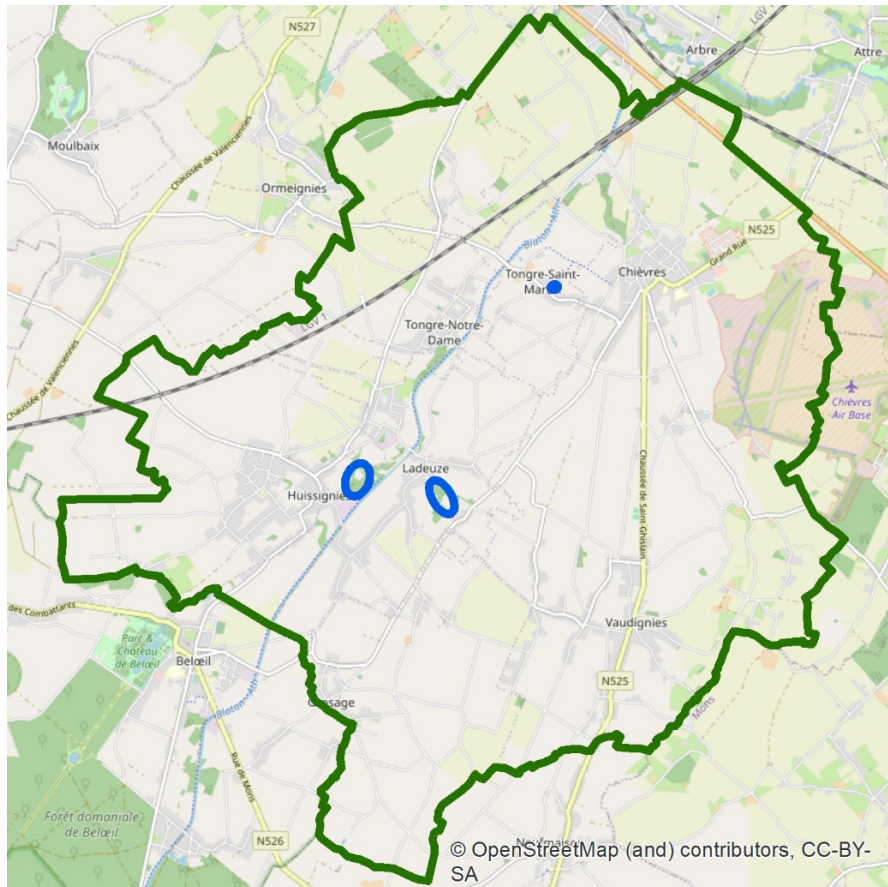
- **Objectifs connexes avec les autres plans et programmes pertinents**

4. Impacts du projet sur la résilience du territoire et de la société

Impacts ✓ ou ×	Dimension					
	Environnement	Energie	Mobilité	Social	Culturel	Economique
Éléments prioritaires						
Intérêts des générations futures	✓	✓		✓	✓	✓
Participation	✓			✓	✓	
Cohérence des politiques sectorielles	✓	✓		✓	✓	✓
Solidarité des territoires	✓					
Evaluation permanente	✓	✓		✓	✓	✓

5. Localisation et statut

- **Adresse**
 - Site de l'ancienne gare de Huissignies (à Ladeuze)
 - Arrière du Centre culturel de Ladeuze
 - Cimetière de Tongre-Saint-Martin
 - Arrière du Centre culturel de Tongre-Notre-Dame
 - Abords du RAVeL
- **Périmètre d'intervention**
- **Intégration du projet par rapport à son environnement direct**
- **Cadre légal**
- **Contraintes naturelles existantes**
- **Statut de propriété**
Terrains communaux



6. Parties prenantes, porteurs de projet

- **Porteur du projet**
Ville de Chièvres
- **Partenaires potentiels**
Cercles Horticoles
Conseil consultatif Climat et Biodiversité
Contrat de Rivière Dendre
ASBL Natagriwal
ASBL Adalia 2.0
- **Pistes de financement**
Un arbre pour la Wapi
SPW – BiodiverCité, Semaine de l'arbre

7. Programme de réalisation

- **Eléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche**
 -
- **Etat du dossier**
 - Actions menées avec le PCDN : plantation de haies, plantation d'une haie de fruitiers autour du potager collectif de Chièvres, distributions d'arbres fruitiers, plantation d'un verger
 - Cimetières Nature, Plan Maya
 - Règlement communal sur la protection de la biodiversité
 - Conseil consultatif Climat et Biodiversité
- **Programme des travaux ou des aménagements**
 -
- **Planification**
 -
- **Démarches administratives à réaliser par la Commune**
 -
- **Eléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé**

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Investissement et/ou phase		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Commune
- Frais accessoires (honoraires, acquisition)		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Wallonie
- TVA		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Autres :
- Total (TFC)		

Projet rémunérateur oui non

9. Evaluation

Indicateur(s) de réalisation	Valeur cible	Source de vérification

Indicateur(s) de résultat	Valeur cible	Source de vérification

10. Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition

Mesures pour répondre aux risques et contraintes identifiés au point 5 (Localisation et statut)

Mesures en faveur de la bonne gestion des eaux

Eléments quantitatifs généraux du dossier, superficie totale de la parcelle, superficie initiale non bâtie sur la parcelle, superficie finale non bâtie sur la parcelle, dispositif de temporisation des eaux ruisselant des surfaces imperméabilisées, mesures envisagées

Le projet vise à augmenter le nombre et la superficie des espaces verts communaux. Cette démarche contribuera donc à améliorer la gestion des eaux en contribuant à augmenter les surfaces perméables et les infiltrantes sur le territoire et notamment dans les zones urbanisées.

Mesures en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles

Energies renouvelables, isolation des bâtiments, énergie grise et durabilité des matériaux, citerne d'eau de pluie, dispositifs pour minimiser la consommation des énergies fossiles, électrique (luminaire), mise en œuvre de matériaux écologiques, utilisation de techniques innovantes, ...

Sans objet

Mesures en faveur de la sobriété du projet

Coûts/m², coûts/personnes impactées, études de différentes alternatives, analyse coût/bénéfice du projet, ...

Étant donné sa nature pérenne et sa dimension écologique, le projet porte intrinsèquement la valeur de sobriété.

Mesures en faveur de la biodiversité

Création de liens avec la nature, place réservée à la biodiversité, prise en compte du patrimoine naturel, sa protection, sa valorisation, éléments d'intérêt écosystémiques sur le site, mesures de protection à prendre, amélioration de la qualité biologique du site, amélioration de la qualité biologique des surfaces mises en œuvre, ...

Fondement intrinsèque du projet.

Le projet vise *de facto* à rapprocher les habitants de la nature, notamment à travers la découverte du jardinage. Les aménagements prévus, des plantations (vergers, enherbement, prés fleuris, etc.), seront pensés afin d'améliorer la qualité biologique et la biodiversité de chaque site concerné.

Le projet contribuera également à développer les sites favorables à la faune locale, grâce à des plantations indigènes, à la création de mares, à des modes de gestion respectueux et une valorisation douce auprès du public (panneaux didactiques, chantiers participatifs, communication).

Mesures en faveur de l'accessibilité et de l'inclusivité du projet

Accessibilité pour tous (piéton, vélo, PMR, etc.), aménagements prévus, conception de la mobilité autour du projet, inclusivité (genre, classes sociales, ...)

Les panneaux didactiques prévus dans le projet visent à expliquer la nature du projet et à sensibiliser les visiteurs.

L'aménagement de mares inclura le cas échéant des dispositifs de sécurisation et d'observation.

La valorisation possible des produits végétaux apporte également une dimension sociale au projet.

Les animations, stages et ateliers prévus dans la mise en œuvre du projet pourront amener une dimension intergénérationnelle, avec la transmission de savoir-faire des aînés/expérimentés vers les jeunes/débutants.

- **Mesures de transition vers l'économie locale et circulaire**

Entreprises locales, matériaux locaux, entreprise d'insertion sociale, soutien aux activités locales, à la valorisation de ressources locales, analyse économique du cycle de vie des bâtiments, ...

Dans la mesure du possible, les plantations et le matériel nécessaire au projet seront issus d'entreprises locales ou proches.

La plantation d'espèces indigènes permettra de valoriser les produits de taille, par exemple, pour le paillage des espaces verts publics ou des riverains.

La plantation d'espèces comestibles permettra aux riverains et visiteurs de valoriser les produits dans leur alimentation (consommation directe, conserve, jus).

- **Intégration du projet dans l'environnement**

Impact (+ ou -) du projet sur le paysage, impact (+ ou -) sur le voisinage, mesures envisagées

L'aménagement de nouveaux espaces verts communaux permettra d'améliorer le paysage ouvert et urbain de Chièvres. Il contribuera également à améliorer le cadre de vie des habitants, apportant par la même occasion un sentiment d'apaisement. Ce bénéfice sera d'autant plus fort que les habitants auront été associés à la conception du projet et à la gestion des aménagements.

11. Annexes

- **Plan de situation**
- **Périmètre d'intervention**
- **Dossier photographique**
- **Etat des lieux**
- **Liste des activités actuelles concernées par le projet**
- **Liste des projets de même fonction existant sur le territoire communal**